



**TROUN
WIESEL**

**DISCOURS DE MONSIEUR CLAUDE WISELER,
PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
À L'OCCASION DE L'ASSERMENTATION DE
SON ALTESSE ROYALE LE GRAND-DUC GUILLAUME**

Chambre des Députés, Luxembourg, le 3 octobre 2025

Majestés, Altesses Royales,

Excellences,

Chères et chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

Dans l'histoire d'un pays, un avènement au trône s'apparente à un changement d'époque. Chaque Chef d'État marque son époque et est marqué par celle-ci.

Monseigneur,

Nous nous souvenons bien de Votre arrière-grand-mère, la Grande-Duchesse Charlotte. Elle représente les générations qui ont vécu la Guerre. Elle nous a marqués par sa nature charmante et persuasive et elle a guidé le Luxembourg à travers des périodes difficiles de son histoire. Grâce à sa présence sur le plan mondial, notre pays a retrouvé son indépendance et a acquis une place solide sur la scène internationale.

Le règne de Votre grand-père, le Grand-Duc Jean, représente une époque de croissance et de changement pendant laquelle notre pays s'est fondamentalement transformé d'un pays marqué par l'industrie en un pays orienté vers la prestation de services. Alliant discrétion et empathie, le Grand-Duc Jean a accompagné et également représenté cette transformation.

Votre père, le Grand-Duc Henri, conjointement avec la Grande-Duchesse Maria Teresa, a accompagné la modernisation de notre pays pendant 25 ans et a contribué à renforcer



l'institution de la monarchie et à l'adapter à l'époque actuelle. Ce furent 25 bonnes années qui ont fait évoluer notre pays, son identité ainsi que son ouverture.

C'est donc un honneur et un grand plaisir d'accueillir aujourd'hui au sein de la Chambre des Députés le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa. Je tiens à les remercier pour tout ce qu'ils ont fait pour notre pays au cours de ce quart de siècle.

Nous sommes également fiers de pouvoir accueillir dans cette enceinte les Chefs d'État des Pays-Bas et de la Belgique.

Majestés, Altesses Royales,

Je me réjouis de Votre présence parmi nous en cette journée historique à la Chambre des Députés. Il s'agit d'un signe fort qui caractérise les liens entre Vos dynasties et la famille grand-ducale. Votre présence incarne le lien profond et immuable qui unit nos trois pays.

Nous sommes également très honorés et profondément touchés de pouvoir accueillir aujourd'hui parmi nous les plus hautes autorités européennes.

Madame la Présidente du Parlement européen, Monsieur le Président du Conseil européen,

Étant donné que l'assermentation du Grand-Duc en tant que Chef de l'État se fait, selon l'article 57 de la Constitution luxembourgeoise, devant la Chambre des Députés, devant le Parlement luxembourgeois en tant que représentant du pays, et qu'il s'agit là d'un acte éminemment symbolique inscrivant la monarchie constitutionnelle dans notre démocratie parlementaire, il nous a semblé évident de vous avoir aujourd'hui parmi nous en tant que représentants des deux institutions co-législatrices européennes.

Votre présence témoigne de votre soutien au nouveau Grand-Duc et de la place importante qu'occupe notre pays au sein de vos institutions.

Monseigneur,

Aujourd'hui est avant tout un jour important pour Vous.

Vous êtes né et Vous avez grandi ici au Luxembourg. Vous connaissez notre pays et son peuple. Dès Votre plus jeune âge, Vous avez été préparé à Votre rôle de Grand-Duc et de Chef d'État et Vous avez assumé la fonction de Lieutenant-Représentant il y a presque un an.

Aujourd'hui, le moment est venu. Le Grand-Duc Henri a décidé de Vous céder le trône.

Parce que c'est le bon moment.

Parce que Vous êtes prêt.



Dans quelques instants, en tant que Grand-Duc, vous deviendrez Chef de l'État du Grand-Duché de Luxembourg.

La fonction de Chef de l'État est héréditaire dans la descendance directe du Grand-Duc Adolphe, qui accéda au trône il y a 135 ans. Après lui, Vous êtes le 7^e Grand-Duc de Luxembourg issu de la Maison de Nassau-Weilbourg et le 10^e Grand-Duc depuis la création du Grand-Duché en 1815. Vous êtes également le 5^e Chef de l'État luxembourgeois portant le prénom de Guillaume, après les trois Rois Grands-Ducs néerlando-luxembourgeois et Votre arrière-arrière-grand-père, Guillaume IV.

Monseigneur,

Vous êtes le premier Grand-Duc à prêter serment après l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Votre rôle institutionnel y est défini. « Le Grand-Duc est le Chef de l'État. Il représente l'État. Il est le symbole de l'unité et de l'indépendance nationales », comme le dispose l'article 44.

En tant que symbole de l'unité nationale, Vous avez l'importante tâche de jeter des ponts entre la tradition et l'avenir, entre les générations, entre les Luxembourgeois et les Non-Luxembourgeois, entre notre pays et ses partenaires au sein du Benelux, en Europe et dans le monde.

Monseigneur,

Vous serez confronté à d'autres défis que Vos ancêtres. Le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui remet de plus en plus en question les valeurs qui nous sont chères et qui constituent le fondement de notre société. La démocratie, la liberté, l'État de droit, les droits de l'Homme et, oui, même la paix sont de plus en plus menacés. Notre plus grand défi dans les années à venir sera de lutter pour ce que nous défendons, ce en quoi nous croyons et ce qui nous définit : nos valeurs.

Notre pays traversera des périodes favorables à son développement au cours des prochaines années, mais connaîtra aussi des moments plus difficiles. Nous sommes convaincus de pouvoir surmonter ces défis. Et ceci est d'autant plus aisé lorsqu'un pays a un Chef d'État dont on sait d'avance qu'il défendra, quoi qu'il arrive, les valeurs de notre pays et de notre société : la démocratie, la solidarité, la liberté et le respect.

L'institution du Grand-Duc est un garant de stabilité.

Le Luxembourg est synonyme de stabilité : de notre société, de notre économie et de nos valeurs.



En effet, notre stabilité s'explique par un fait très simple : nous voulons préserver ce qui est important pour nous, mais nous ne craignons pas d'aller de l'avant, de nous adapter et d'effectuer des changements si nécessaire. Nous avons l'habitude de mener beaucoup de discussions, parfois longues, avant de trouver la meilleure solution.

Notre stabilité s'explique par ailleurs principalement par le fait que chacun peut exprimer librement son opinion, ici à la Chambre des Députés et partout ailleurs.

Bien sûr, il peut y avoir des désaccords.

Mais cela ne signifie pas que nous nous laissions diviser, ni par les autres, ni par nous-mêmes.

C'est ce qui caractérise le Luxembourg.

Et c'est aussi mon message à Votre attention.

Nous nous tournerons également vers Vous dans des moments plus difficiles, dans l'attente que Vous nous rappeliez, par Votre dignité et Votre intégrité, que la recette de la stabilité de notre pays réside dans notre capacité à demeurer unis, même si nous ne sommes pas toujours tout à fait d'un même avis.

Je suis certain que cela ne Vous posera aucune difficulté.

Vos ancêtres Vous ont tracé ce chemin, mais il Vous appartient de le façonner de manière à ce qu'il Vous corresponde et soit adapté à notre époque moderne. Je suis convaincu que Vous serez à la hauteur de cette tâche et que Vous confèrerez Votre note personnelle à ce règne. Vous aurez la Grande-Duchesse Stéphanie à Vos côtés.

Madame,

Le Grand-Duc Guillaume, Votre époux, deviendra maintenant Chef de l'État. En tant que Grande-Duchesse, Vous lui apporterez un soutien précieux. Grâce au respect dont les gens Vous ont témoigné au fil des années, Vous pouvez faire avancer les sujets qui Vous sont chers. Votre rôle n'est pas défini dans la Constitution, mais il est ancré dans les cœurs des gens, au sein desquels Vous occupez d'ores et déjà une place de choix.

En tant que parents, Vous avez également tenu à ce que le Prince Charles soit présent à la Chambre des Députés. Cela fonctionne à merveille jusqu'à présent et nous sommes reconnaissants de ce geste symbolique de continuité à long terme.



Monseigneur,

Je Vous souhaite que cette nouvelle étape Vous remplisse de joie et de confiance et que Vous ne perdiez jamais l'enthousiasme pour Vos missions dont Vous avez fait preuve en tant que Grand-Duc Héritier et Lieutenant-Représentant.

Vous remplissez toutes les conditions requises.

Je Vous souhaite, Monseigneur, d'avoir la main heureuse à la tête de notre pays.

Voilà, Monseigneur, ces quelques mots pour Vous dire, au nom du Parlement luxembourgeois, mais aussi au nom du pays, que nous Vous faisons confiance, tout comme nous avons fait confiance à Votre père. Nous savons que Vous ferez tout pour le bien de notre pays, de ses gens et de ses valeurs.